



Les noms communs

Ils désignent **une personne, un animal, un objet, une idée abstraite**. Ils imposent leur genre et leur nombre.

Ils peuvent être composés, c'est-à-dire formés de mots unis par un trait d'union.



Les noms propres

Ils désignent **une personne précise, un lieu géographique**.

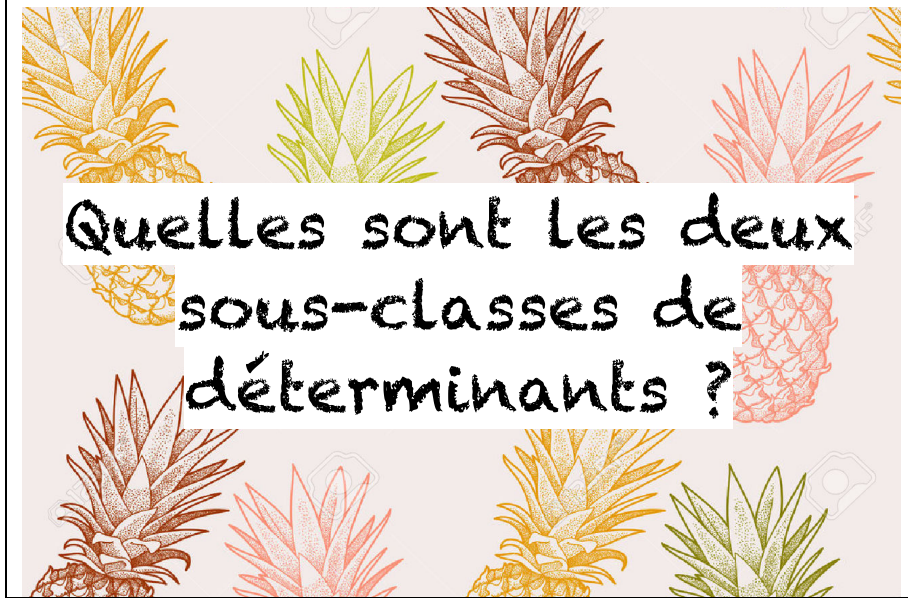
Ils ne prennent généralement pas la marque du pluriel.



Les déterminants

C'est un constituant obligatoire du groupe nominal.
Un déterminant **détermine le nom**, c'est-à-dire qu'il apporte des précisions : *genre, nombre*.

C'est l'article qui différencie *les noms épicènes* (ayant la même forme au masculin et au féminin) comme le libraire/la libraire.



Quelles sont les deux sous-classes de déterminants ?

Les déterminants définis : articles définis, déterminants démonstratifs et possessifs.

Les déterminants indéfinis : articles indéfinis, partitifs, déterminants indéfinis, numéraux, interrogatifs.



Les articles

Définis : le, la, les


Défini élidé : l'

Définis contractés : au (à+le), aux (à+les), du (de+le), des (de+les)

Indéfinis : un, une, des

Partitifs : du, de la, des

L'article partitif désigne une partie d'une réalité non dénombrable : du sable, de la boue...



Les déterminants démonstratifs

Ce, cet, cette, ces

Ils accompagnent un nom que l'on désigne ou que l'on montre précisément.

Emploi déictique : ne sont compris que lorsque la situation d'énonciation est connue.

Emploi anaphorique : permet de rappeler un mot ou groupe de mots précédemment énoncé.



Les déterminants possessifs

Singuliers : mon, ma, ton, ta, son, sa, notre, votre,
leur

Pluriels : mes, tes, ses, nos, vos, leurs

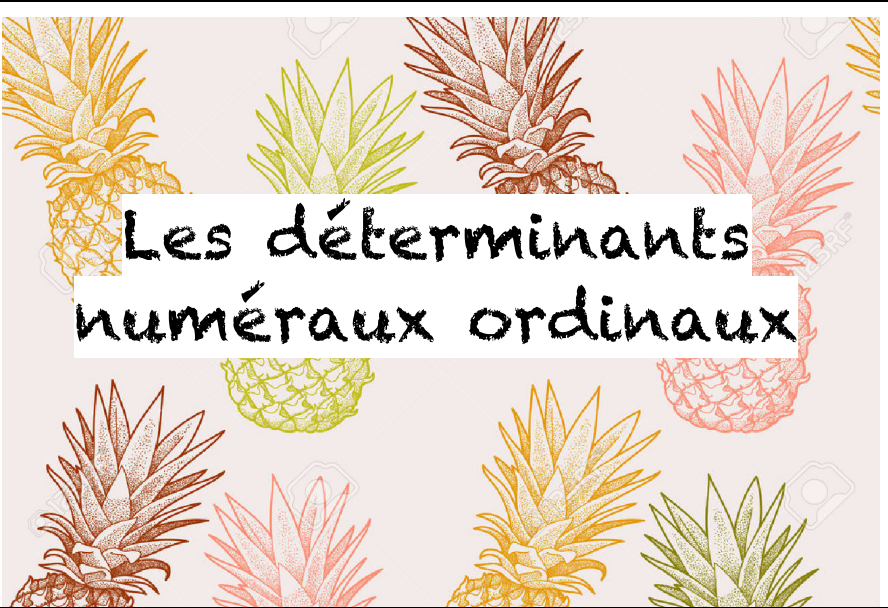
Ils indiquent l'appartenance ou la relation.
Seuls les déterminants singuliers marquent le
genre.



Les déterminants numéraux cardinaux

Deux, dix, trente, mille...


Ils indiquent le nombre.



Les déterminants numéraux ordinaux

Troisième, vingtième...

Ils indiquent le rang.



Les déterminants indéfinis

Ils indiquent une quantité ou une qualité.

Nullité	Singularité	Pluralité	Totalité	Distributif
<i>aucun(e) nul(le) pas un(e)</i>	<i>quelque n'importe quel(le)s certain(e)s</i>	<i>quelques divers(e)s différent(e)s plusieurs certain(e)s maint(e)s</i>	<i>tout(e)(s) tous</i>	<i>chaque</i>

S'ajoutent des déterminants complexes pouvant s'employer devant des noms comptables ou non comptables : *beaucoup de, bien des, la plupart des, peu de, moins, plus de...*



Quel, quelle, quels, quelles....

Ils ont la même forme. On les distingue par le type de phrases dans lesquelles ils sont employés.

